RACISME ET NATIONALISMES SPORTIFS

Le Front National et le sport

Frédéric Baillette

tienne Balibar a, dans plusieurs de ses écrits, insisté sur « *l'importance particulière du lien entre le racisme et le nationalisme* » ¹. Le racisme est (notamment) une tendance qui contribue fortement à la constitution des nationalismes. Pour que les « vrais nationaux » (ceux à qui le sol national reviendrait de droit) puissent s'identifier comme tels, il est nécessaire de distinguer et de leur désigner de « faux nationaux » (qui profiteraient indûment des « richesses » de ce sol). Pour rassembler et souder ses meutes cocardières, le nationalisme a besoin d'une « figure repoussoir », d'un étranger érigé en ennemi absolu qui puisse catalyser toutes les rancœurs, le mal-être. Tout comme l'antisémitisme, il « ne peut pas se passer de son ennemi qu'il utilise comme bouc émissaire et qui polarise sa haine, devenant le repoussoir vis-à-vis duquel le raciste peut définir, négativement, sa propre identité » ². Le rejet et la haine de « l'Autre » atteignent leur paroxysme quand l'élément « étranger » ne reste plus lointain, extérieur, exotique, ou encore passif, mais lorsqu'il empiète sur le territoire d'un groupe qui bénéficiait jusqu'à présent d'une exclusivité, ou encore lorsqu'il revendique une place économique, politique dont il était jusque là écarté, ou dépossédé. Il devient alors un « ennemi intérieur », un « virus » qui risque à terme de mettre à mal certains privilèges ou de faire exploser les repères nationaux, de liquider réellement ou fantasmatiquement « certaines composantes de la totalité nationale » ³. Pour les nationalistes totalitaires et « mixophobes » ⁴, rien ne semble alors plus dangereux qu'un « étranger » qui devient représentatif de leur nation, alors qu'il n'en présente pas tous les attributs culturels, corporels ou patronymiques. C'est leur identité même qui se trouve menacée de morcellement, d'éclatement et de décomposition.

Cet été, Jean-Marie Le Pen a ainsi jeté le trouble dans les bonnes consciences sportives et patriotiques en stigmatisant la présence d' « étrangers » dans les rangs de l'équipe de France de football,

^{1 –} Étienne Balibar, « Racisme et nationalisme : une logique de l'excès », in Michel Wieviorka (sous la direction de), Racisme et modernité, Paris, Éditions La Découverte, 1993, p. 78. Voir également du même auteur et de Immanuel Wallerstein, Race, nation, classe. Les identités ambiguës, Paris, Éditions La Découverte, 1988, notamment le chapitre « Racisme et nationalisme », p. 55-92.

^{2 –} Enzo Traverso, Pour une critique de la barbarie moderne. Écrits sur l'histoire des Juifs et de l'antisémitisme, Lausanne, Éditions Page deux, 1996, p. 49.

^{3 –} Étienne Balibar, op. cit., p. 80.
4 – Pierre-André Taguieff propose « de nommer 'mixophobie'', hantise sans réserve du mélange, la forme désormais dominante du racisme intégré au nationalisme », La Force du préjugé. Essai sur le racisme et ses doubles, [1987], Paris, Gallimard, 1994, p. 15.
Voir également du même auteur, « Nationalisme et antinationalisme. Le débat sur l'identité française », in Nations et nationalismes, Paris, La Découverte, 1995, p. 127-135.

5 – Enregistrement reproduit dans l'émission télévisée *Envoyé* spécial du 20 février 1997 : « Le Pen dans le texte », France 2.

6 - Ibidem.

7 - Ibidem.

8 – Arlette Nachbaur (propos recueillis par), « Le Pen: "Il serait bien de trouver des footballeurs en France" », France-Soir, 25 juin 1996, p. 2.

9 – Françoise Gaspard, « Racisme et nationalité », in Michel Wieviorka, *op. cit.*, p. 157.

contestant la qualité de Français de plusieurs de ses membres. Le dimanche 23 juin 1996, à la fin d'un meeting à Saint Gilles dans le Gard, il a mis en doute l'identité française de plusieurs titulaires du onze tricolore (qui venait de se qualifier pour la demi finale de l'Euro 96), estimant « tout de même un peu artificiel de faire venir des joueurs de l'étranger et de les baptiser équipe de France » ⁵. Il dénonçait dans la foulée ces faux-français qui « ne chantent pas » La Marseillaise ou « visiblement ne [la] savent pas », alors que, selon lui, « les joueurs des autres équipes chantent leur hymne national de grand cœur et à pleine voix » 6. Quelques jours plus tard, à Lille, il revenait sur ce sujet : « Il y a quelque chose qui m'a choqué un petit peu [sic], c'est de voir, alors que tous les autres joueurs des autres pays [...] chantent leur hymne national [...] que nos joueurs ne le chantent pas parce qu'ils ne le veulent pas. Ouelques fois même, ils accentuent la moue qui marque que c'est bien volontaire de leur part, ou bien alors ils ne la savent pas. Ce qui est bien compréhensible, personne ne la leur apprend » 7.

Le surlendemain de la déclaration faite dans le Gard, face à la forte réprobation d'une partie du monde politique et sportif, il reprenait ses propos et précisait ses accusations. Dans un entretien donné à France-Soir, il affirmait ainsi que ses paroles ne visaient en aucune manière les joueurs « originaires des DOM-TOM » (comme on le lui aurait immédiatement reproché), mais qu'elles concernaient essentiellement tous ceux qui « ont été l'objet d'une naturalisation de complaisance ». Renouant avec les méthodes chères à tous les « collabos », il dressait alors en détail, avec mention des chefs d'accusation, la liste des « Bleus » qui auraient, selon lui, bénéficié de ces passe-droits : « Desailly est né au Ghana, Martins est binational portugais, ayant opté pour la nationalité française pour pouvoir faire partie de cette équipe, Lamouchi est tunisien, né en France, Loko congolais, né en France, Zidane algérien, né en France, Madar tunisien, né en France, Djorkaeff arménien, né en France ». Un constat qui le conduit à douter « que l'équipe de France de football soit représentative de la qualité sportive de notre pays » et à estimer qu' « il serait bien de trouver des joueurs en France » 8. L'équipe nationale de football serait-elle susceptible de subir une purification ethnique?

Ainsi, la naturalisation, la naissance sur le territoire français, tout comme « la carte d'identité n'efface[nt] pas l'origine allogène quand elle[s] [sont] repérable[s] dans le nom ou les caractères physiques » ⁹. Jean-Marie Le Pen renoue ici avec la distinction opérée dans les années vingt par la presse d'extrême droite (notamment L'Action Française) entre « Français (sous entendu de souche, c'est-à-dire perceptibles comme tels) et "Français de papier". [...] Être français par les papiers d'identité, explique Françoise Gaspard, n'assure donc pas d'être regardé comme

Français si l'on est français et (mais) antillais, français et (mais) musulman (autrement dit, dans le vocabulaire nationaliste, harki ou enfant de harki), français et (mais) d'origine maghrébine, sénégalaise, togolaise,... Bref, Français ex-sujet de l'Empire, Français et des régions assimilées au monde colonisé, Français autres et regardés tels en raison de critères ethniques, religieux ou culturels identifiables par la consonance du nom ou la couleur de la peau. » 10

(En 1947, déjà, un certain A. Juret, dans un article de la revue *Population*, après avoir constaté que l'équipe de France de football ne comptait que « *cinq vrais Français* », déplorait « *les effets négatifs de tant de noms* "barbares" *pour l'image de marque du pays*, [et] *envisageait diverses solutions pour les rendre plus agréables à l'oreille du Français de souche* » ¹¹).

La bannière tricolore ne devrait donc rassembler que de purs « *enfants de la patrie* », présentant un patrimoine génétique irréprochablement hexagonal et une peau immaculée. Car, ce qui avait, une nouvelle fois, profondément choqué ce xénophobe notoire, c'est que des Noirs, des « métèques » (sans doute « *un sang impur* »...), des « naturalisés » puissent représenter La France et pire faire, soi-disant, fi de *La Marseillaise*, ou la chantonner en manquant de conviction, en affichant leur irrespect pour un chant patriotique somme toute guerrier et sanguinaire.

C'est que, pour le FN et l'extrême droite, pour être autorisé à revêtir le maillot frappé du coq gaulois, il faut offrir sans ambiguïté les signes extérieurs du français de pure souche : une peau d'un « blanc » sans reproche et une physionomie pure France. Qu'un « Noir », un métis, un antillais, un immigré, habillé de pied en cap de tricolore, s'aligne au garde-à-vous alors que retentit l'hymne national attise la haine raciste. Une haine que Daniel Sibony (psychanalyste) définit très justement comme « l'horreur de la différence quand elle revient au même ; et [...] l'horreur de voir le même devenir différent ». Car, le racisme, « ce n'est pas, comme on le dit, la haine de la différence, car quand la différence est "à côté", quand un Zoulou par exemple est à côté, en train de vivre et de jouir en Zoulou, cela ne dérange personne. La haine raciste, c'est autre chose, c'est [...] quand les Zoulous se mettent à sortir avec vos filles, à vivre comme vous, à s'intégrer à part égale dans votre travail tout en restant des Zoulous » 12. C'est quand des fils d'immigrés, des enfants de colonisés accèdent aux couleurs de l'équipe nationale, sans renier leur origine, leur culture, en les revendiquant même. C'est aussi quand des français bien de chez nous se mettent à adopter des manières de Zoulous.

Pour le Front National, nos porte-drapeaux ne sauraient être de soi-disant « étrangers » même avec des papiers en bonne et due forme. Le football ne saurait faire exception au principe discrimi-

10 – Ibidem. La formule « Français de papier » est née en 1926 dans L'Action Française : « L'illusion qui s'imagine faire un Français avec un décret inséré au Bulletin des lois est parente de celle qui s'imagine faire de la richesse en manœuvrant la planche à billets. Prenons garde à l'inflation de la nationalité et ne fabriquons pas des Français de papier. » (Cité par Ralph Schor, L'Opinion française et les Français, 1919-1939, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985).

11 – A. Juret, « La francisation des noms de personnes », Population, 1947. Cité par Stéphane Beaud et Gérard Noiriel, « L'immigration dans le football », Vingtième Siècle. Revue d'Histoire, n° spécial : « Le football, sport du siècle », avril-juin 1990, p. 93.

12 – Daniel Sibony, « Institution et racisme », in Michel Wieviorka, op. cit., p. 141. Republié sous le titre « "Racisme" et institution », in Daniel Sibony, Le « Racisme » ou la haine identitaire, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 1997, p. 313-318.

13 - Libération, 28 juin 1996.

14 – Éric Domard, « Football : l'Europe joue sur un terrain glissant », *Rivarol*, 31 janvier 1997, p. 13.

15 – Interview réalisée par

Charles Biétry et Robert Parienté, recueillie par Michel Clare, « Le Pen : "Pour le sport amateur" », L'Équipe, 15-16 février 1986.

16 – En 1989, à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Révolution de 1789, Bruno Mégret avait vitupéré contre « le choix systématique de Noirs » dans le défilé de Jean-Paul

Goude. Le numéro 2 du FN s'était tout particulièrement offusqué que l'interprète de l'hymne national et ses accompagnateurs n'aient visiblement pas la couleur de l'emploi : « Noirs, les figurants du groupe américain, métisses les danseuses, noire la cantatrice pour interpréter La Marseillaise ». Déclarations reprises dans Charlie Hebdo, 29 janvier 1997, p. 4.

natoire de « *la préférence nationale* », et à la lutte « *contre le métis-sage généralisé de la société française* » que prône depuis toujours le FN. Tout comme en matière de logement, d'emploi et de prestations sociales, les places en équipe de France doivent être réservées prioritairement aux Français de souche. Quant aux naturalisations, selon le FN, toutes celles octroyées aux étrangers depuis 1974 doivent être remises en cause...

Pour Pierre-André Taguieff, interviewé par Libération, Jean-Marie Le Pen a commis un « faux pas, [...] révélateur de sa conception ethnique de l'identité française » 13. Plus en profondeur c'est le métissage jugé « irréversible » des équipes sportives régionales, locales, censées représenter nos belles provinces qui inquiète l'extrême droite française. En effet, depuis l'arrêt Bosman, comme tous travailleurs, les joueurs peuvent circuler librement dans la communauté européenne (sans être tenus comme auparavant par le paiement d'indemnités de transfert). À terme, selon Éric Domard (journaliste à Rivarol), adviendra « la désagrégation progressive du caractère régional et identitaire des clubs ». Les joueurs du cru s'expatrieront et des joueurs étrangers afflueront massivement. (Ce n'est effectivement plus la défense du drapeau national (ou régional) qui motive les sportifs mais essentiellement leur compte en banque. Aussi se vendent-ils au plus offrant). Ainsi constate-til avec un semblant d'inquiétude, « il n'est pas rare aujourd'hui de se retrouver dans une formation bretonne ou alsacienne avec six ou sept joueurs sur onze de pays européens, sud-américains ou africains! [...] Le cosmopolitisme a désormais pignon sur rue au détriment de l'identité régionale » 14. Les étrangers sont désormais parmi nous, et occupent le terrain... de foot.

En 1986, invité à l'émission Et si on pensait sport (organisée par le journal L'Équipe et Canal Plus), le leader du Front National, après avoir cru bon de préciser en préalable « éprouver un très grand plaisir à voir un boxeur noir américain », avait déjà nettement indiqué son désaccord avec un quelconque métissage de l'équipe nationale : « Mais s'il s'agit d'équipes françaises, elles ne sont pas françaises quand elles sont composées d'étrangers, c'est tout. Il suffit de dire que c'est une équipe professionnelle sans distinction. Une équipe de France, c'est une équipe composée de Français bien évidemment. » 15 Mais qu'est-ce donc au juste qu'un vrai Français et, a contrario, un « étranger » pour le responsable du FN ? Au travers des différentes déclarations de l'intéressé et de ses épigones, c'est de fait la couleur de la peau (surtout noire ou basanée) ¹⁶ associée à d'autres signes corporels (cheveux crépus, coupe rasta, nez épatés, lèvres épaisses, dentition fortement prononcée, etc.) et à la résonance du patronyme qui permettent d'identifier ceux qui ne seraient pas de chez nous. La finesse des traits du visage, la coupe réglementaire, le nez aquilin et, bien sûr, la blancheur de la peau sont, par contre, autant de caractéristiques physiques servant de marqueur national. Dans *Rivarol* (journal d'extrême droite) du 30 janvier 1997, on trouve, de ce point de vue, un dessin particulièrement révélateur (voir reproduction ci-contre). L'unique joueur visiblement de pure race française se trouve dans la position inconfortable de l' « étranger ». C'est à présent à lui que se posent des problèmes d'intégration. C'est maintenant lui qui occupe une place inconfortable, en marge, comme poussé vers l'extérieur de l'équipe par ces nouveaux occupants. Il est désormais l'intrus



Rivarol, 30 janvier 1997

Au travers de ses différentes déclarations, Jean-Marie Le Pen s'est attaqué à l'une des fonctions essentielles dévolues au sport, à l'une de ses valeurs fondamentales, constamment avancée par les fondamentalistes sportifs : le sport comme facteur de rassemblement, de cohésion sociale, le sport « puissant facteur d'intégration » et d'assimilation, etc.

Les immigrés et les fils d'immigrés se sont tout au long du siècle fondus dans nos équipes nationales et régionales, permettant à la France de hisser haut ses couleurs et de faire retentir La Marseillaise. Mais, jusqu'à présent ceux qui massivement avaient intégré les rangs de notre élite sportive étaient des fils de Polonais, d'Italiens, d'Espagnols plus tardivement de Portugais et de Yougoslaves qui passaient plus inaperçus et faisaient en quelque sorte couleur locale. Il n'y avait pas de délit de faciès caractérisé. Aujourd'hui, ce qui déclenche la haine des « pourfendeurs de l'anti-France », c'est la présence de « beurs », de Nord-Africains, de joueurs à la peau foncée, confirmant la prévision de Theodor Adorno d'un « "déplacement" de la cible de la haine raciale en Europe après Auschwitz » vers le maghrébin et le Noir ¹⁶. Pour les racistes, ces deux figures sont porteuses d'une altérité (culturelle et corporelle) radicale, «incompatible, inassimilable et corruptive ». De ce point de vue, la haine du maghrébin est sans doute plus marquée, plus violente que ne l'est le rejet du Noir, nettement repérable et plus difficilement assimilable. « La haine inexpiable, écrit Vladimir Jankélévitch, nous la réservons à celui qui a l'air d'être comme nous, et qui nous ressemble, et reste néanmoins éternellement, irréductiblement, incurablement autre. » 17 C'est le « presque semblable » (en l'occurrence, le Juif, aujourd'hui l'Arabe) qui inquiète le plus, celui qui au bout de quelques générations deviendra à s'y méprendre comme l'un des nôtres, que nous côtoierons sans plus nous apercevoir de son origine exogène. Il fait figure d'ennemi intérieur, « d'envahisseur » qui progressivement se « caméléonise », tout en conservant ses attaches culturelles, religieuses, claniques et ses « pulsions ataviques »...

16 – Cf. Enzo Traverso, *op. cit.*, p. 36.

17 – Vladimir Jankélévitch et Béatrice Berlowitz, *Quelque part dans l'inachev*é, [1978], Paris, Gallimard, 1987, chapitre XVI, « Le presque semblable », p. 166-167.

« Noir, donc bon en sprint » (racisme et anthropométrie sportive)

1. Fibres rouges contre fibres blanches

Un argument bien commode pour expliquer l'écrasante domination des athlètes de couleur dans certaines disciplines sportives où priment la vélocité, l'explosivité, la brièveté du temps de réaction ou encore l'adresse (sprint, boxe, basket, etc.), est d'en appeler à de soi-disant dons naturels, à des capacités biologiques innées (ou ethnologiquement déterminées). L'interprétation socio-politique est évacuée au profit de l'argument physiologique. La mesure du taux de mélanine et l'analyse anthropométrique tiennent lieu d'argumentation et deviennent un lieu commun pour comprendre la suprématie athlétique des Noirs (originaires d'Afrique occidentale) sur leurs homologues Blancs. Leur supériorité manifeste, leur « facilité » à s'imposer devraient être recherchées dans l'épaisseur de leur musculature, dans leur chair, riche « en fibres adaptées aux efforts brefs et intenses. Des fibres taillées sur mesure pour le sprint, capables de développer une force-extraordinaire sur de courtes distances » 18

Cette « inégalité » criante vaut toutes les leçons de choses et permet aux théories raciales de prendre corps. Ainsi, il y aurait bien une indéniable et évidente inégalité des races, puisque Noirs et Blancs ne sont pas égaux devant la réussite sportive. Cette inégalité dûment mesurée, chronométrée et donc validée par la confrontation sportive (qui se présente toujours comme égalitaire, offrant les mêmes chances à tous, quelles que soient les origines de races, les origines sociales, etc.) vient confirmer l'idée que les hommes ne sauraient être reconnus tout à fait égaux, qu'il y a bien des différences tenant à leur constitution physique, biologique et plus fondamentalement à leur origine ethnique.

Le lundi 9 septembre 1996, cet argument spécieux a été repris sur *Europe 1* par Jean-Marie Le Pen. Pour illustrer et appuyer ses déclarations sur « *l'inégalité des races* » tenues lors de l'université d'été du Front National à la Grande-Motte (Hérault), il a puisé dans l'imagerie sportive, affirmant péremptoirement qu' « *aux Jeux olympiques, il y a une évidente inégalité entre la race noire et la race blanche* [...], *c'est un fait. Je constate que les races sont inégales* [...], *c'est une banalité* » ¹⁹. La compétition sportive apporterait ainsi la preuve de l'existence de l'indéniable supériorité d'une « race » sur une autre dans certains domaines, d'une disparité dans les compétences. De là à penser prouver que cette soi-disant différence d'aptitudes physiques n'est pas la seule, il n'y a qu'un pas que tous les racistes auront vite franchi. Comme le soulignait le

18 - Jacques Testard, « Pistons et carburateur spécial course de vitesse », Midi Libre, 1992, p. 37. Selon l'auteur de cet article, outre cette richesse en fibres rapides, les Africains posséderaient aussi « un système de carburation pouvant fournir la meilleure énergie possible à ces fibres "rapides". Des enzymes favorisant la combustion des sucres en deux temps trois mouvements, sans avoir à faire appel à l'oxygène dont le ravitaillement par le sang est toujours un peu longuet. Ces Africains auraient donc des "pistons" et un "carburateur" spécial course de

vitesse. » Quelle belle mécanique que l'athlète noir...

19 – Propos rapportés par Le Monde, 11 septembre 1996, p. 7. Par la suite, il reviendra une nouvelle fois sur cet exemple, en prenant le parti de tous les perdants : « J'ai répondu à une question de journaliste avec ma franchise habituelle. Il m'a dit "Mr Le Pen, croyez-vous à l'égalité des races". Je lui ai dit "Non Monsieur, parce que les faits tous les jours nous démontrent que les races sont différentes" [applaudissements]. Ceci ne prouve pas d'ailleurs que l'on doive ou qu'on puisse justifier le mépris ou la haine. Oui mais, cela suppose que vous crovez à la hiérarchie. Mais la vie est hiérarchie. À l'arrivée de la finale du 100m olympique, il y a un 1er, un 2ème, un 3ème et un 8ème. Personne n'a jamais dit qu'il fallait mépriser le 7ème ou le 8ème bien sûr!» (Envoyé spécial, op. cit.)

professeur Langaney interrogé à ce sujet, tous les tenants de la supériorité de la culture occidentale en déduiront immanquablement que « si c'est vrai pour la course-à-pied, c'est aussi vrai pour l'intelligence » ²⁰. Définis comme incontestablement supérieurs dans des activités sportives qui font principalement appel aux composantes énergétiques, les athlètes « Noirs » sont (mais bien sûr les idéologues officiels du FN se gardent de le dire) rejetés du côté de l'instinctif, du biologique, de l'animalité et finalement du primitivisme. Cette prédisposition à animaliser les athlètes noirs « enrichi » d'ailleurs souvent les commentaires des journalistes sportifs, qui qualifient rapidement de « gazelle », de « magnifique panthère noire » une sprinteuse à la peau foncée, ou encore de « superbe félin » voire de « grand fauve » un athlète de couleur ²¹.

Rejeter le Noir du côté de l'animalité, de la bestialité, de la chair (l'abondance des fibres musculaires blanches, ou « fibres phasiques ») et plus généralement du pulsionnel, c'est lui reconnaître une pseudo-supériorité, une supériorité d'opérette, faite pour le cirque sportif et l'amusement des foules ²². Car s'imposer sur la cendrée, sur un ring, ou un parquet (et plus généralement dans des activités sportives, tout comme en cours d'Éducation Physique) c'est réussir dans des activités considérées comme secondaires, superficielles et sans réelle importance. Même si l'on s'extasie d'un record, d'une performance, cette admiration est superflue. Cette reconnaissance d'une compétence (sportive) fonctionne souvent à l'exclusion et à la dévalorisation.

On se trouve ici face à une forme de néo-racisme bien pointée par Étienne Balibar, « l'objet privilégié n'est pas l' "Arabe" ou le "Noir" mais l' "Arabe [en tant que] drogué", "délinquant", "violeur", etc. » ²³, en tant que « sportif », en tant que « doué en sport » (ou en danse) ²⁴, « rapide », « agile », pourrions-nous ajouter. Car, s'il y a une qualité que l'on veut bien concéder à nos frères de couleur, aux fils d'immigrés (tout comme à certains élèves en échec scolaire), c'est une qualité sportive ²⁵. On « sportivise » tous ceux qui n'ont pas accès (ou à qui l'on dénie l'accès) aux sphères de décision et de pouvoir (étrangers, pauvres, etc.).

Cette « petite » phrase sur l'inégalité des races a suscité de nombreuses et vives réactions du monde scientifique. Le débat s'est souvent polarisé sur la question de l'existence ou de la non-existence des races, alors que c'est l'association entre les deux termes du constat qui devait être interrogée et ses sous-entendus implicites dénoncés. Les idéologues du FN ont ensuite eu beau jeu au milieu de cette polémique d'apparaître comme les victimes d'un procès d'intention et de se poser en champions de la diversité, du plura-lisme culturel et ethnique, contre toute uniformité. « Cette controverse [...] n'a d'autre objet que de renforcer le bon peuple dans l'idée que l'humanité est une, et que sa diversité ne compte pres-

20 – Envoyé spécial, op. cit.

- 21 Jesse Owens était quant à lui surnommé « *l'antilope noire* ». D'une manière plus large on pourra se reporter à l'analyse de Jean-Marie Brohm, in *Le Mythe olympique*, Paris, Christian Bourgois Éditeur, 1981, « L'imaginaire animal et monstrueux dans le sport », p. 139-146.
- 22 Il n'est pas anodin que certains clubs de football professionnels européens se comportent comme des négriers en envoyant sur le continent africain de véritables maquignons chargés de recruter une maind'œuvre locale bon marché et exploitable à merci. Se reporter notamment à l'article de Jacques Terrien, « Les filières noires », Sport et Vie, n° 40, janvier-février 1997, p. 56-59. Pour Theodor Adorno, « l'assertion courante selon laquelle les Sauvages, les Noirs, les Japonais ressemblent à des animaux [...], est la clé des pogromes », in Minima moralia. Rélexions sur la vie mutilée, Paris, Payot, 1980, p. 101.
- 23 Étienne Balibar, « Racisme et nationalisme », in Étienne Balibar, Race, nation, classe. Les identités ambiguës, op. cit., p. 71. 24 « Il y a des différences dans les gènes. C'est ce que disait M. Le Pen: les Noirs sont plus doués pour le sport et la danse que les Blancs », déclarera Catherine Mégret (maire FN de Vitrolles) à un journaliste allemand, dans un entretien partiellement publié dans Le Monde du 26 février 1997.
- 25 Aux USA, un homme d'affaire de Chicago vient même de créer La Teenage Professional Basketball League réservée à des joueurs de 17 à 20 ans, exclusivement noirs et... retardés sur le plan scolaire (Cf. Sport et Vie, n° 40, janvier-février 1997, p. 8)

que pas. Un monde, une race, une langue, et un gouvernement de Big Brother. Comment dit-on cela en allemand. déjà? Ein Reich, ein Volk, ein Führer?», se permettait ainsi d'écrire Martin Peltier (directeur de la rédaction à National Hebdo). Ce commentaire introduisait une longue interview du Professeur Gérard Lucotte (de l'École d'anthropologie de Paris) avec pour titre un extrait de la conversation : « Les races existent, et il est très important que cette diversité soit maintenue » ²⁶. Car, aujourd'hui, comme le montre Pierre-André Taguieff, le discours raciste s'est partiellement modifié : à côté d'un rejet de la différence se met en place un nouveau racisme qui fait l'éloge exclusif du « droit à la différence » et se pose en fervent défenseur du pluralisme ethnique et du droit à l'identité des peuples. Les idéologues racistes ne parlent plus d'inégalité, mais de « différences », ils ne parlent

plus d'une culture hégémonique, mais de la préservation des entités communautaires ²⁷. Chacun chez soi et toute corruption, toute dégénérescence, tout métissage (ethnique ou culturel) seront évités... « *J'aime les étrangers... quand ils sont chez eux* », avait déjà précisé Jean-Marie Le Pen.

Il revient notamment à André Pichot (chercheur au CNRS) d'avoir recentré la controverse en rappelant dans le journal Le Monde les filiations de l'assertion sur « l'inégalité des races » avec le racisme « sous sa forme antérieure au nazisme » : « En soi, écrit-il, cette diversité des races n'a pas grande importance [...]. Le problème vient de ce que, depuis Darwin, les biologistes ont pris l'habitude de considérer les différences en termes d'avantage évolutif; notamment les différences raciales, puisque l'orthodoxie veut que l'évolution résulte du triomphe d'une variété (une race) sur une autre au sein de la même espèce. Dans cette optique, la race s'inscrit dans une échelle de valeurs sanctionnée par la sélection naturelle. L'évolution étant souvent comprise comme un progrès,

John Heartfield, 1931, « Noirs et Blancs unis dans le même combat » Crédit photographique : Centre Georges-Pompidou, Paris

26 – *National Hebdo*, 30 janvier au 5 février 1997, p. 14-15. 27 – Cf. Pierre-André Taguieff, *La Force du préjugé, op. cit.* et le progrès comme un idéal, cette échelle de valeurs évolutive est devenue une hiérarchie en valeur absolue. Le biologisme triomphant de la fin du XIXème siècle a considéré que, dans l'espèce humaine, les différences de civilisation provenaient de différences biologiques. L'évolutionnisme a donc compris la classification naïve des sociétés (du sauvage au civilisé) comme une classification de races, et il en a fait une échelle d'évolution biologique, une hiérarchie. C'est là l'origine des théories "scientifiques" de l'inégalité raciale, de l'eugénisme raciste et des diverses sociobiologies qui ont émaillé tout le XXème siècle. » ²⁸

Or, qu'est-ce qui fait courir si vite les noirs et pourquoi sont-ils omniprésents dans certaines disciplines sportives, et étrangement absents dans d'autres? Par delà de prétendues prédispositions « naturelles », c'est dans la pauvreté, la misère sociale, le processus d'exclusion/intégration sociale et dans les politiques sportives de discrimination raciale qu'il faut chercher la véritable cause de la réussite et de la présence massive (ou tout au contraire de l'absence) des « Noirs ».

Le sport, et plus particulièrement certaines disciplines (boxe, courses, etc.) faciles d'accès (financièrement et socialement) sont pour les déshérités, les laissés pour compte, une alternative à la pauvreté et au rejet social. C'est ainsi qu'aujourd'hui, « on voit arriver, par wagons entiers, des coureurs des pays de l'Est européen et d'Afrique qui raflent les primes et les prix en nature distribués dans les épreuves sur route. Pour beaucoup d'entre eux, c'est la seule source de revenus. On comprend que la motivation de ces "crève-la-faim" dépasse celle des autres concurrents et cela explique les écarts à l'arrivée. Roger Grange, un entraîneur bordelais qui a formé de nombreux Africains, confirme cette analyse [...]: "C'est vrai que les étrangers trustent les premières places dans les courses en France! Mais nous ne sommes pas une race décadente pour autant. La preuve ? C'est que les coureurs marocains deviennent moins bons quand ils sont naturalisés français. Ils perdent leur hargne, leur envie de sortir de la m..." » 29

La misère et l'appât du gain deviennent les facteurs clefs de la réussite sportive et de l'amélioration des records. Le sport rejoint ici la prostitution. Lorsqu'il ne reste plus aucune alternative, le corps devient l'unique moyen de s'en sortir, quitte à le détruire. Aux réseaux de prostitution qui exploitent le désarroi des pays de l'Est, en y puisant une main d'œuvre à bon marché, se superposent aujourd'hui des filières sportives de type esclavagiste, utilisant les mêmes méthodes maffieuses. En Allemagne, des athlètes originaires des pays de l'Est et d'Afrique sont ainsi importés pour assurer le spectacle dans des compétitions locales désertées par les sportifs du cru, qui ne les trouvent plus assez primées. « Aux marathons de Nuremberg, de Hambourg ou de Paderborn, il n'y a plus que des Éthiopiens, des Kenyans, des Polonais ou des Tchèques pour

28 – André Pichot, « Racisme et biologie », *Le Monde*, 4 octobre 1996, p. 14.

29 – Laurent Coadic, « La vie devant soi », *Sport Vie*, n° 40, janvier-février 1997, p. 54.

mouiller leur short, avec l'espoir de gagner quelques centaines de deutsche marks, constate Olivier Cyran. Mais derrière cette course à la prime de survie se profile un monstrueux bizness, avec trafic de viande humaine et racket mafieux. [...] Des intermédiaires vont démarcher à l'étranger les pigeons capables de tenir un marathon sans défaillir. Ils leur promettent monts et merveilles, les amènent en Allemagne puis les regroupent dans des foyers miteux où ils sont interdits de sortie. À chaque course, ils prélèvent un pourcentage qui laisse juste à leurs protégés de quoi s'acheter une sucette vitaminée. Des témoignages publiés dans le magazine Der Spiegel font état de coureuses russes sanglotant dans une chambre d'hôtel de Darmstadt, où les séquestrait leur proxénète, pardon, leur "manager". À Detmold, ce sont trente-trois athlètes originaires d'Afrique et des pays de l'Est qui sont parqués dans un enclos. L'esclavage pour faire rayonner la magie du sport et le prestige des villes de province : ça se passe en Allemagne, et il n'y a aucune raison pour que ça ne se passe pas aussi en France. » 30

30 – Olivier Cyran, *Charlie Hebdo*, 11 mai 1994, p. 3.

31 – Cf. Allen Guttmann, « Amères victoires. Les sportifs noirs et le rêve américain de mobilité sociale », *Terrain. Carnets du Patrimoine Ethnologique*, n° 25 (« Des sports »), septembre 1995, p. 25-36.

Le sport a toujours été présenté et envisagé comme un puissant vecteur de promotion et de reconnaissance sociales, un moven d'expression permettant de prouver son existence, et de sortir du ghetto. Pour tous les opprimés, l'excellence sportive est apparue comme une manière d'échapper à la pauvreté, de faire leurs preuves, de s'émanciper. Pour les Noirs (et d'une manière générale pour tous ceux qui sont rejetés, déconsidérés) le sport – l'argent et la reconnaissance – fait figure de liberté ³¹. Il a permis, au début du XIXème siècle, à quelques boxeurs noirs d'échapper à l'esclavagisme et continue d'être un miroir aux alouettes pour bon nombre de déshérités. Car pour quelques champions de renom, qui ont réussi à faire carrière, combien d'autres ont sacrifié leurs corps, leurs études, pour une hypothétique victoire ? Combien d'athlètes noirs, doués et prometteurs, ont été recrutés par des entraîneurs blancs sans scrupules (par exemple, pour alimenter le championnat universitaire américain), puis abandonnés après avoir fait leur temps? Si les Noirs sont aujourd'hui sur-représentés dans certaines compétitions sportives, comme aux États-Unis ou en Angleterre (où ils fournissent les 2/3 du contingent sportif, alors qu'ils ne représentent que 2% de la population), c'est que leur volonté de vaincre est redoublée par la volonté de s'extraire de leur condition sociale, c'est aussi parce que dans d'autres domaines il leur est presque impossible de rivaliser à armes égales avec les Blancs (la préférence raciale, l'embauche au faciès dominant le marché du travail). C'est également parce que le business sportif (comme tout business exploitant les défavorisés) y trouve pleinement sont compte. D'une part, les « pauvres » acceptent sans broncher la dureté des entraînements (certains sont même allés jusqu'à dire que les noirs issus des ghettos, où les drogues circulent, étaient en quelque sorte « naturellement » prédisposés à accepter de se doper...). D'autre

part, ils sauvent le spectacle sportif, lui redonnant de l'intérêt, en améliorant des records jugés jusqu'alors indépassables, et en injectant un style nouveau, presque exotique. (Pour certains observateurs, la participation des noirs a ainsi transformé la pratique du base-ball et du basket américain qui y ont gagné en émotion, en beauté pure... et en dollars).

2. Nez épatés contre rubans adhésifs

L'hypothèse raciale, comme explication biologique à la réussite sportive des athlètes noirs, a récemment trouvé une nouvelle occasion de s'affirmer. Depuis peu on a vu apparaître sur le haut du nez de certains compétiteurs un petit sparadrap dont la fonction est d'élargir légèrement l'ouverture nasale pour « augmenter le flux respiratoire » (plus de 30% selon le fabricant). Cette trouvaille est directement empruntée aux astuces disponibles en pharmacie pour atténuer les ronflements nocturnes intempestifs. Si l'on en croit le docteur Jean-Pierre de Mondenard, les Noirs semblent pouvoir faire l'économie de ce petit plus censé améliorer les performances sportives, puisque des caractéristiques physiques innées les prédisposeraient, en quelque sorte, à prendre l'air à pleines narines! Dans un article récent (« Respirez, soufflez! ») paru dans la revue Vélo Tonic il explique ainsi qu': « En raison de leurs nez aplati et de leurs narines écartées, les athlètes de race noire n'ont pas vraiment besoin de sparadrap "dilatateur". En effet, selon l'individu, les différentes formes de nez ont une répercussion sur l'angle de la valve nasale (orifice qui met les narines en communication avec la cavité nasale proprement dite) et, par là même, sur son ouverture et sa capacité à admettre le flux inspiratoire. Ces variations ont également un retentissement sur la direction du flux. Compte tenu de la différence d'anatomie que présente la région valvaire chez le sujet de race noire, le flux nasal de ce dernier est pratiquement le double de celui d'un sujet de race blanche. D'ailleurs, on pense que l'une des raisons de leur plus grande endurance physique s'explique, entre autres, par cette particularité. » 32

Déjà, dans les années cinquante, lorsque les athlètes de couleur (« nos frères à la peau foncée ») qui se produisaient en France impressionnèrent par leur adresse et leurs réflexes, « les Français tentèrent de justifier ces qualités exceptionnelles [par des explications] parfois ampoulées et pseudo-scientifiques. Ainsi, rappelle Bernadette Deville-Danthu, la puissance, la foulée invincible des Noirs provenaient-elles "de leur anatomie : taille élevée, brièveté relative du tronc et longueur des jambes, longueur exceptionnelle de l'os du talon ou calcaneum (ce qui modifi[ait] le rapport des bras de levier" (sic). [...] Ou encore, "cuisses fines [...] ou nouées et fortement musclées [...], souplesse de tous les muscles et aussi sou-

32 – Jean-Pierre de Mondenard, « Respirez, soufflez! », Vélo Tonic, nº 63, novembre 1996, Le Plessis-Trévise, Éditions Ediregie, p. 47. Commentant ce passage, un étudiant en deuxième année de Deug STAPS écrira « tout naturellement » : « En effet comme tout le monde le sait, les Noirs ont un nez aplati et les narines écartées »...

33 – Bernadette Deville-Danthu, Le Sport en noir et blanc. Du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965), Paris, L'Harmattan, 1997, p. 315. L'auteur cite respectivement ici Albert Jourcin, « Le football d'AOF vu par France-Football », Paris-Dakar, 2 février 1950 et « Les perles noires du football français », Sport et Vie, novembre 1987.

34 – Michel Hastings, « Front national : des mots pour faire mal» , *Le Monde*, 24-25 novembre 1996.

35 – Cf. Maurice Ferreri, « De l'apparence à la dysmorphoesthésie », in Haroche Michel-Pierre (sous la direction de), *L'Âme et le corps. Philosophie et psychiatrie*, Paris, Plon, 1990, p. 69-114. plesse des articulations, en particulier celles du bassin" faisaient des Noirs d'excellents footballeurs. » ³³

On retrouve encore et toujours cette inclination à opérer un repérage biologique, une typologie, une « biologisation de l'Autre ». L'étrange-Etranger est finalement désigné, repéré, identifié par une caractéristique corporelle qui tient lieu de signe particulier, d'indice. Ce « détail » anatomique (parfois visible comme le nez au milieu de la figure...) est bien vite tourné en dérision, il devient alors une caractéristique qui permet de dévaloriser celui qui en est désormais affublé. Il devient un facteur discriminant, utile pour distinguer les corps et en inférer d'autres différences... « Cet obsessionnel marquage biologique, écrit Michel Hastings, accompagne tout processus de stigmatisation et vise, à travers le corps ridiculisé et humilié de l'Autre, à imposer le concept d'un ordre fondé sur une vision organiciste et naturalisée de la société. La logique du vivant se traduit alors en logique du social. » ³⁴

Tout comme chez les personnes atteintes de dysmorphophobie (ou dysmorphoesthésie), qui font une fixation morbide sur telle ou telle partie de leur anatomie (et plus particulièrement de leur visage) ³⁵, cette caractéristique corporelle qui est imputée à l'Autre est perçue comme un défaut, une gêne de plus en plus difficile à supporter. Celui qui en est porteur suscite l'inquiétude, la répulsion. Il offre un point de fixation à tous les mal-êtres, il devient responsable des « maladies » qui rongent le corps social, et tout l'acharnement (thérapeutique, esthétique) va viser à éliminer, à effacer ce « mauvais objet ».

Si la vue d'une équipe de France bigarrée, présentant des corps dont la couleur, le faciès ne sont pas en accord avec l'image idéale que l'on s'en est construite, perturbe le sentiment national de certains amoureux de la pureté, de la limpidité des formes, c'est que la représentation esthétique qu'ils en ont s'en trouve irrémédiablement affectée. Les tenants de «La France aux Français» ne se reconnaissent pas (plus) dans cette représentation entâchée de leur territoire, l'identité nationale (et donc leur propre identité) en est atteinte, bouleversée, déstabilisée (et ne peut maintenir sa cohésion qu'avec le ciment de la haine). Le racisme, la stigmatisation (corporelle) d'un groupe, d'une communauté, agit comme facteur d'unification nationale. Les corps étrangers sont alors perçus comme des « points noirs », des anomalies qui altèrent et déforment le corps (social) originel, qui menacent l'intégrité (corporelle) de ceux que l'altérité effraie. Ces « corps associés », dont parle Merleau-Ponty dans L'Œil et l'Esprit, (ces « autres [...] qui me hantent, que je hante, avec qui je hante un seul Être actuel, présent »), sont vécus comme des parasites corporels, des sortes d'excroissances qui, faute de traitement radical, vont s'étendre et me faire devenir autre..., mais pas n'importe quel autre.

Car si cette transformation est perçue positivement, comme une embellie (si la bête se change en Prince charmant), si cet autre qui m'influence, m'envahit, me possède vient « améliorer » mon sort, c'est avec euphorie que la métamorphose sera acceptée et même recherchée. L'Autre qui est rejeté (ou qui est exploité de manière éhontée), cet autre par qui il ne faut pas se laisser polluer, « abâtardir », au risque de devenir un jour comme lui, c'est le colonisé, le pauvre, le déclassé, le déchu. Tous ceux qui sont au bas de l'échelle sociale deviennent dès lors des « immigrés », ils sont un fardeau, qui gâche la tranquillité du paysage des « nantis », de ceux qui ont une (petite) place au soleil. À partir d'un certain seuil (dit de tolérance, variable selon la conjoncture), ils déclencheraient chez ceux qui se sentent en condition inconfortable (précaire), une réaction de rejet. C'est d'eux que viendrait tout le mal, de ces bouches inutiles qui vampirisent l'économie, qui en profitent. En acceptant leur présence (leur prolifération) se profile le risque de finir comme eux... Ici, l'idéologie raciste annihile, ou tout au moins « relativise les clivages de classes ». En réalisant un consensus interclassiste, elle devient alors « une négation active des solidarités de classe » ³⁶. La lucidité à l'égard de l'exploitation dont son l'objet tous les « immigrés » est obstruée par la haine. Plutôt que de mettre en place une cohésion entre défavorisés on assiste à un isolement des luttes revendicatrices des travailleurs immigrés. Et, comme l'a souligné Karl Marx dans Le Capital : « Le travail sous peau blanche ne peut s'émanciper là où le travail sous peau noire est stigmatisé et flétri »...

36 – Étienne Balibar, *Race, nation, classe, op. cit.*, p. 292.

Frédéric Baillette